

Projet ECCLESIA 1991



L'église Saint-Vincent
d'Orbigny (Indre-et-Loire)

Nicolas Huron historien

**L'église
Saint-Vincent
d'Orbigny
(Indre-et-Loire)**

dossier ECCLESIA mai 1991

L'association pour le développement de la recherche historique et archéologique appliquée à l'animation culturelle en Région Centre (A.S.D.R.A., Université F. Rabelais)

Président : Monsieur Bernard Chevalier, professeur d'histoire médiévale,

Vice-présidente : Madame Cointet, professeur d'histoire contemporaine,

Secrétaire et trésorière : Madame Bourin, professeur d'histoire médiévale,

Responsable du projet ECCLESIA : Nicolas Huron.

Les membres de l'A.S.D.R.A. adressent leurs remerciements

à la **Municipalité d'Orbigny,**

au personnel de la Mairie,

au **Conseil-Général d'Indre-et-Loire,**

au personnel des **Archives Départementales d'Indre-et-Loire,**

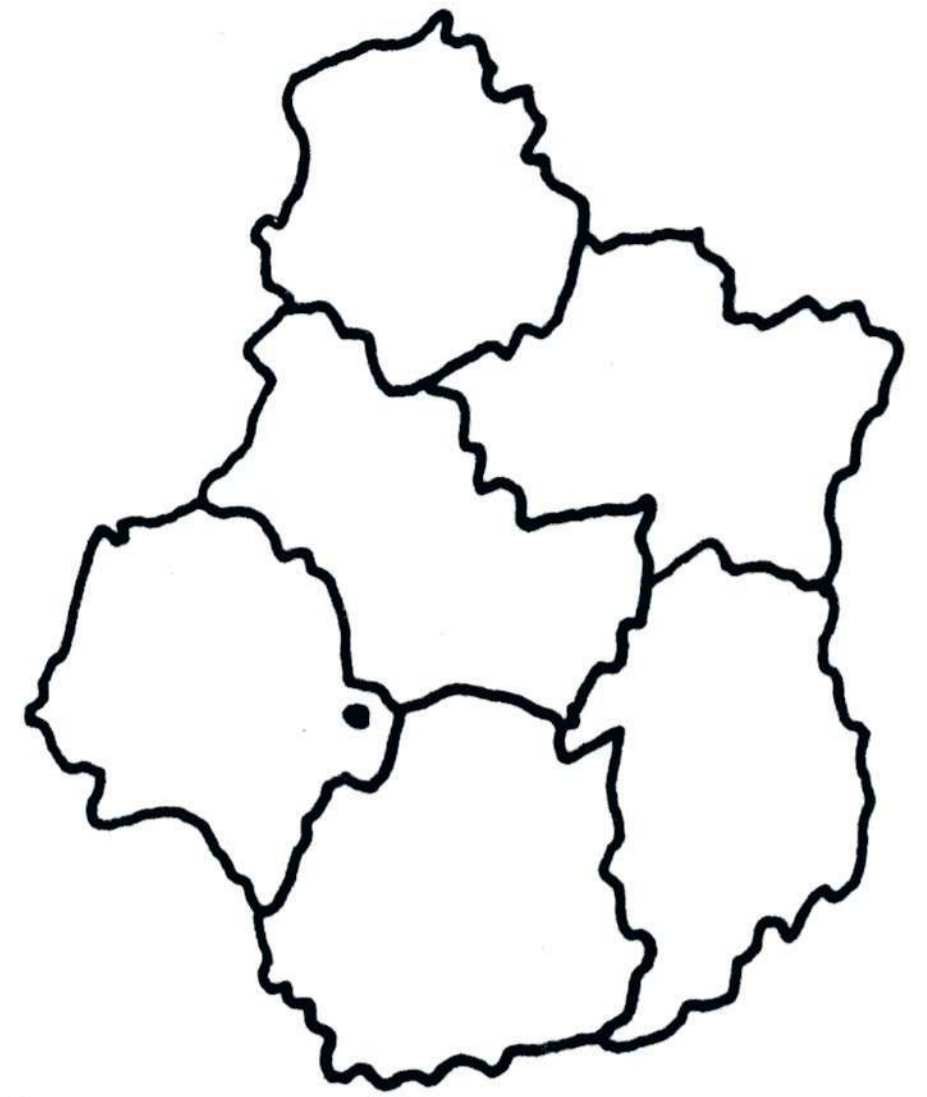
Sans l'aide desquels cette étude et la soirée-conférence ECCLESIA, du 4 mai 1991 à l'église Saint-Vincent d'Orbigny, n'aurait pu voir le jour.

Introduction.

Le projet ECCLESIA a pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

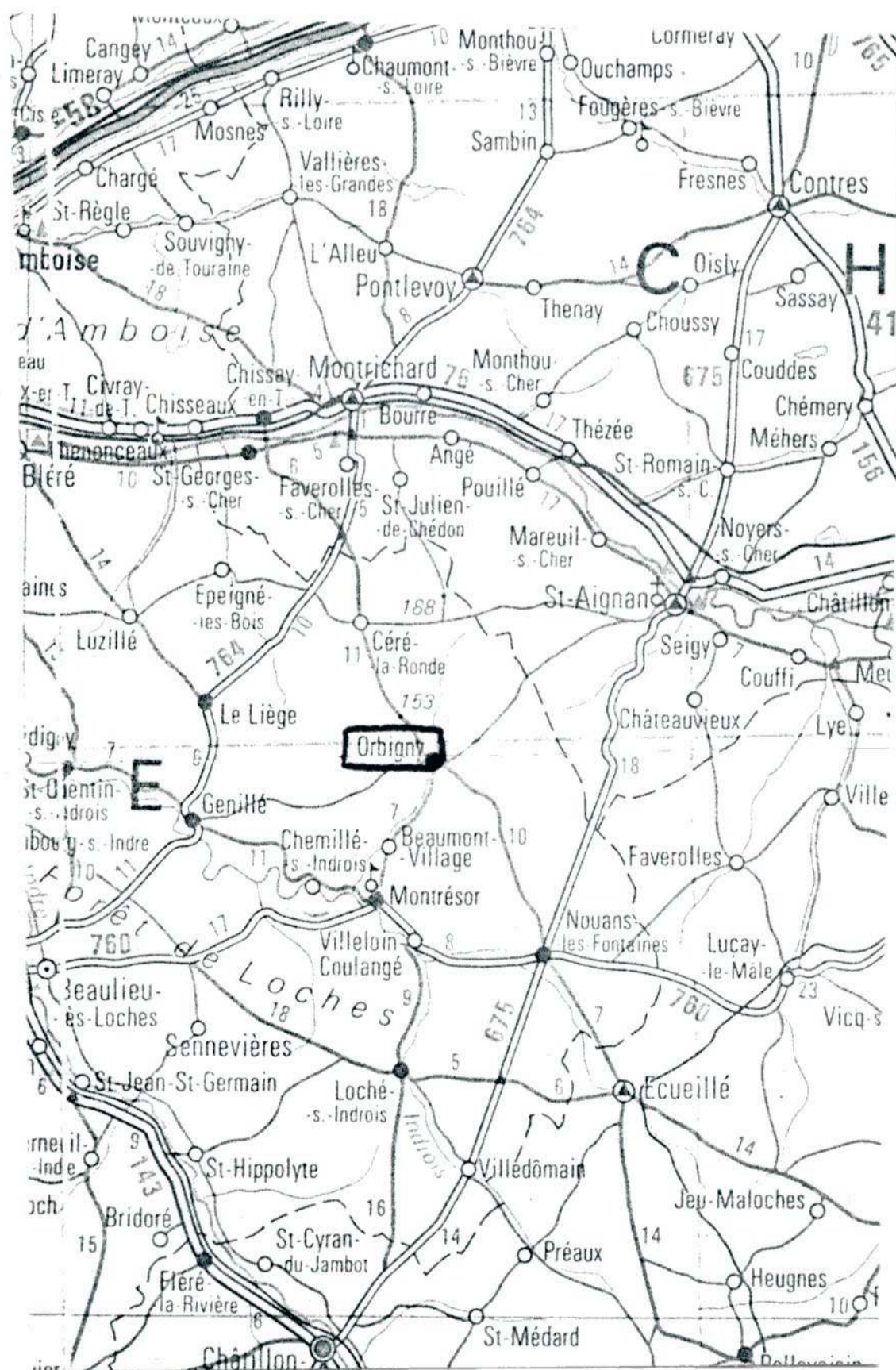
Ce dossier est celui de la conférence ECCLESIA du 4 mai 1991, sur l'église Saint-Vincent d'Orbigny. A travers lui, nous espérons que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg d'Orbigny.

Localisation



Département d'Indre-et-Loire
Arrondissement de Loches
Canton de Montrésor

Diocèse de Tours
Grand archidiaconé de Tours
Doyenné de Villeloin



De saint Vincent à l'église Saint-Vincent d'Orbigny

Saint Vincent

Diacre de Saragosse, il fut conduit, enchaîné, à Valence, où il mourut, en 304, des suites de la torture. Son culte est très populaire en Espagne. Saint Vincent est le patron des vignerons.

Saint Vincent est généralement représenté avec ses ornements de diacre, portant le gril de son martyr ou la grappe de raisin manifestant qu'il est patron des vignerons.

On célèbre ce saint le 22 janvier.

Le testament de saint Perpet (459-489)

Saint Perpet, "*Perpetuus*", était le second évêque qui succéda à saint Martin sur le siège épiscopal de Tours. Dans son testament, il est notifié, que les prêtres chargés des paroisses de Maillé (aujourd'hui Luynes), et d'Orbigny, "*Orbona*", avaient été privés de l'exercice des fonctions pastorales pour des fautes que Perpet n'a pas décrit. Perpet demanda dans son testament que ces prêtres ne soient pas rétablis. Il leur donna cependant un certain revenu sur son domaine de Preslay. Après leur mort, ce revenu appartiendrait à l'évêque de Tours et le domaine reviendrait à la cathédrale.

Y'avait-il, une église à Orbigny, dès la fin du V^e siècle ? Seules des fouilles archéologiques dans l'église Saint-Vincent pourraient nous donner une réponse à cette question.

Grégoire de Tours

Membre d'une famille sénatoriale apparentée aux plus illustres familles de la Gaule, il fut ordonné diacre en 563 et succéda en 573, à l'évêque de Tours Eufronius, son cousin. Il écrivit divers ouvrages dogmatiques et hagiographique : Sept Livres des miracles, "*Vitae patrum*", "*De gloria confessorum*". Le plus important de ses écrits est "l'histoire des Francs", qu'il commença en 575. C'est une chronique en dix livres, essentielle pour la connaissance de la Société du Haut-Moyen Age mérovingien. Grégoire de Tours a été canonisé.

Le récit de Grégoire de Tours

Dans le livre dix de son "histoire des Francs", Grégoire de Tours nous donne la première mention écrite de l'église Saint-Vincent d'Orbigny :

"Le dix-huitième évêque ordonné (à Tours) fut Eufronius, prêtre, il appartenait à cette caste que nous avons qualifiée plus haut de sénatoriale ; c'était un personnage d'une sainteté accomplie, qui était clerc depuis son jeune âge. La cité de Tours fut de son temps consumée dans un grand incendie avec toutes les églises. Il en restaura deux dans la suite, mais en laissant abandonnée la troisième, l'église principale... C'est de son temps que la basilique de saint Vincent ⁽¹⁾ a été édifiée. Dans les bourgs de Toiselay ⁽²⁾, Céré ⁽³⁾ et Orbigny des églises ont été édifiées. Il siégea XVII années et mourut septuagénaire, puis il fut enseveli dans la basilique de saint Martin. Le siège resta vacant pendant XVIIIIII jours." ⁽⁴⁾.

C'est donc dans le troisième quart du VI^e siècle (entre 555 et 573) ⁽⁵⁾, que l'église d'Orbigny a été bâtie.

Le siège de Saragosse et le culte de Saint-Vincent

Childebert Ier, roi Franc (de 511 à 558), fils de Clovis, mena avec son frère Clotaire, en 542, une campagne militaire contre les Wisigoths d'Espagne. Les Francs firent le siège de Saragosse où ils essuyèrent un échec. Cependant, Childebert ramena de Saragosse des reliques de Saint-Vincent, diacre de cette ville martyrisé à Valence en 304. Au retour de cette campagne militaire, le roi Franc construisit (entre 543 et 558), à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Germain à Paris, un monastère destiné à abriter les reliques de la Sainte-Croix ⁽⁶⁾ et de saint Vincent. Des moines venus de Saint-Symphorien d'Autun vinrent s'y installer. Childebert élit sa sépulture dans ce monastère. Donné à l'évêque de Paris saint Germain, le monastère reçut la sépulture de l'évêque en 576. Au VII^e siècle, l'abbaye adopta la règle de saint Benoît et s'enrichit de nombreuses donations. Ce n'est qu'au IX^e siècle que cette grande maison religieuse, trois fois dévastée par les Normands, prit le nom de Saint-Germain. Elle fut rebâtie vers l'an 1000.

Des reliques de saint Vincent étaient conservées dans l'église d'Orbigny ⁽⁷⁾. Elles avaient la réputation de guérir les épileptiques et les possédés. Il faut incontestablement mettre ces reliques en relation avec le siège de Sarragosse.

1 : A Tours, rue de la Scellerie au Midi, entre les rues du Cygne et des Cordeliers (cette église a disparu).

2 : commune de Châtillon-sur-Indre, ar. de Châteauroux (Indre).

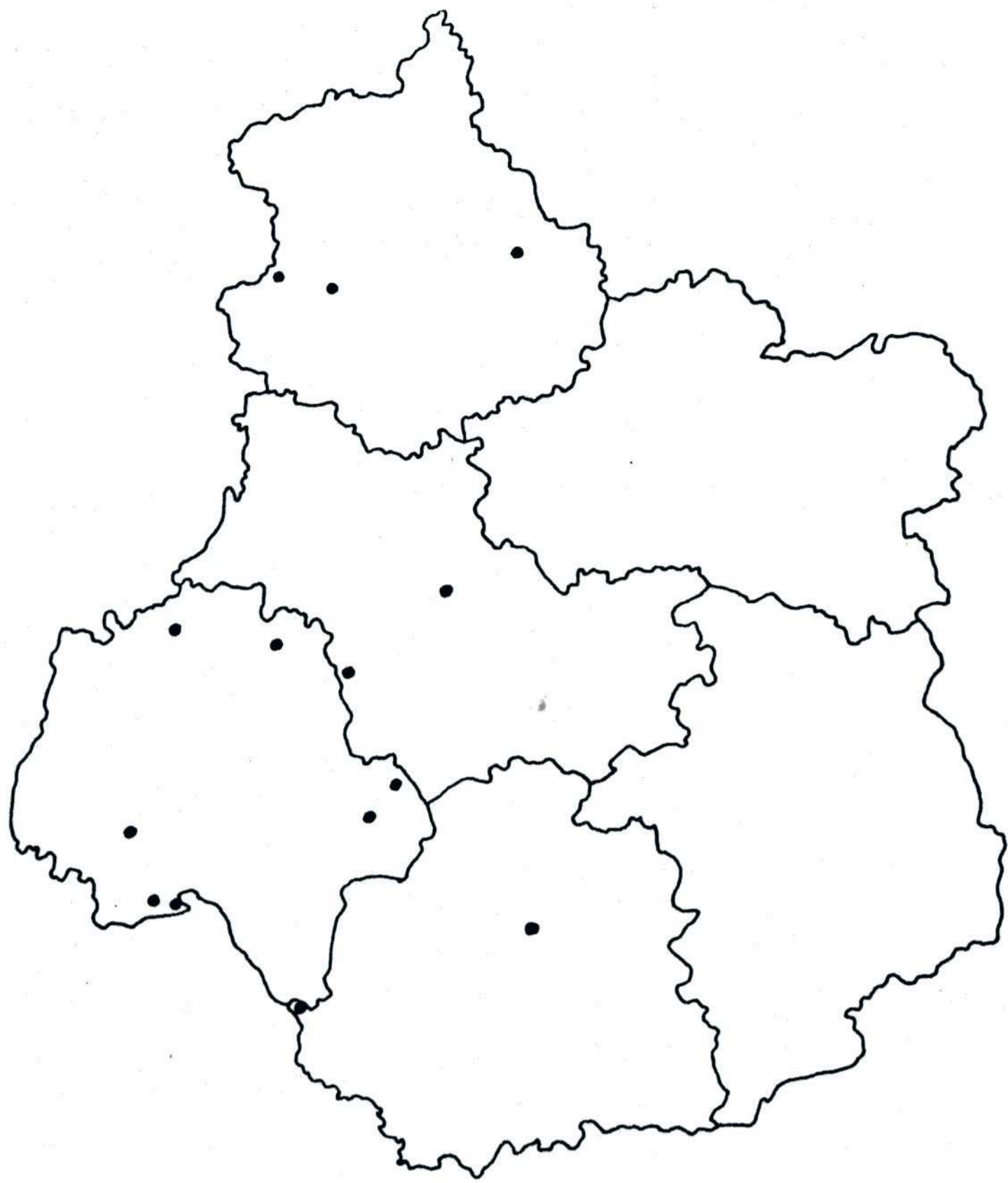
3 : Céré-la-Ronde, Indre-et-Loire, canton de Bléré.

4 : extrait de : Grégoire de Tours : Histoire des Francs, traduite du latin par Robert Latouche, Les Belles Lettres : Paris, 1963, t. 2, p. 323.

5 : Eufronius arrive à l'évêché de Tours en 555.

6 : La mère de l'empereur Constantin Ier, sainte Hélène, découvrit, lors d'un voyage en terre sainte, la vraie Croix, le 3 mai 326.

7 : comme dans l'église de Céré, fondée à la même époque (Gloire des Martyrs, I, 90).



Les églises Saint-Vincent



L'église au milieu du bourg (d'après le cadastre du XIX^e siècle).

Les premières églises d'Orbigny

Il semble donc certain qu'il y ait eu une église à Orbigny, dès le second quart du VI^e siècle. Il ne reste évidemment pas de traces actuellement visibles de cet édifice, construit sans aucun doute sur l'emplacement de l'église actuelle, c'est à dire au milieu du bourg, ce qui semble confirmer son ancienneté.

Avant la seconde moitié du XI^e siècle, les églises sont en général en bois, avec une assise en pierre. Si des fouilles archéologiques étaient pratiquées dans l'église Saint-Vincent, il est plus que probable que les bases des murs des églises qui se sont succédées, entre le VI^e siècle et le XII^e siècle, seraient découvertes. Le sol de l'église d'Orbigny a encore beaucoup de choses à nous apprendre, il est certainement très riche de renseignements sur l'origine du bourg d'Orbigny.

Le trésorier de la cathédrale de Tours

La présentation de la cure appartenait au trésorier de l'église métropolitaine de Tours, c'est à dire que c'est lui qui nommait le curé de la paroisse.

Le trésorier percevait un grand nombre de revenus sur la paroisse, les dîmes, impôt en nature sur les récoltes, le cens des terres que des personnes tenaient en fief de lui ⁽⁸⁾, mais il percevait également chaque année, deux parts des offrandes faites dans l'église les quatre jours de fêtes annuelles, la moitié des offrandes des mariages (sauf celles du mari et de l'épouse), ainsi que celles faites pour la purification des femmes (sauf celles des femmes enceintes), et en général la moitié de toutes les offrandes, sauf celles faites à l'occasion des baptêmes et des enterrements (qui restaient à la disposition du curé) ⁽⁹⁾. Le trésorier possédait également la moitié du four, des terres et des vignes.

8 : le cens était redevable à la Saint-Vincent dans la paroisse d'Orbigny.

9 : voir le texte transcrit par Carré de Busserole ; Arch. Dép. 37, G 90.

L'église au XII^e et XIII^e siècle

Le retour à la prospérité

Après les invasions normandes et hongroises (seconde moitié du IX^e siècle et début du X^e siècle) et la redistribution des pouvoirs dans le courant du XI^e siècle, la prospérité revient dans les campagnes. Alors commence une grande période de défrichements et d'augmentation de la population. Ces nouvelles terres fraîchement défrichées sont soumises à un impôt en nature que l'on appelle la dîme. Cet impôt qui revient théoriquement de droit au patron de la paroisse permet notamment d'entretenir ou de reconstruire l'église. Beaucoup d'églises sont reconstruites entièrement. Alors que les petites églises étaient en général en bois, les nouveaux édifices sont en pierres. L'église Saint-Vincent d'Orbigny fait partie comme presque toutes les églises, de cette campagne de reconstruction.

La nef du XII^e siècle

La partie actuellement visible, la plus ancienne de l'église, est la nef. La partie la mieux conservée est le mur Sud et la façade ouest. Cette nef est bordée de contreforts plats qui avaient pour fonction, non de contrebalancer la poussée de voûtes (car la nef n'était pas voûtée), mais pour renforcer la solidité des murs dans le sens de la hauteur. Entre ces contreforts s'ouvrent de petites fenêtres hautes en plein-cintre. Le coin Sud-Est de cette nef était probablement à l'origine renforcé d'un contrefort plat.

Cette nef est construite en un appareillage de maçonnerie en moellons rectangulaires assisés.

Une corniche décorée d'une moulure à baton-rompu surmonte le mur. Elle est portée par des modillons géométriques.

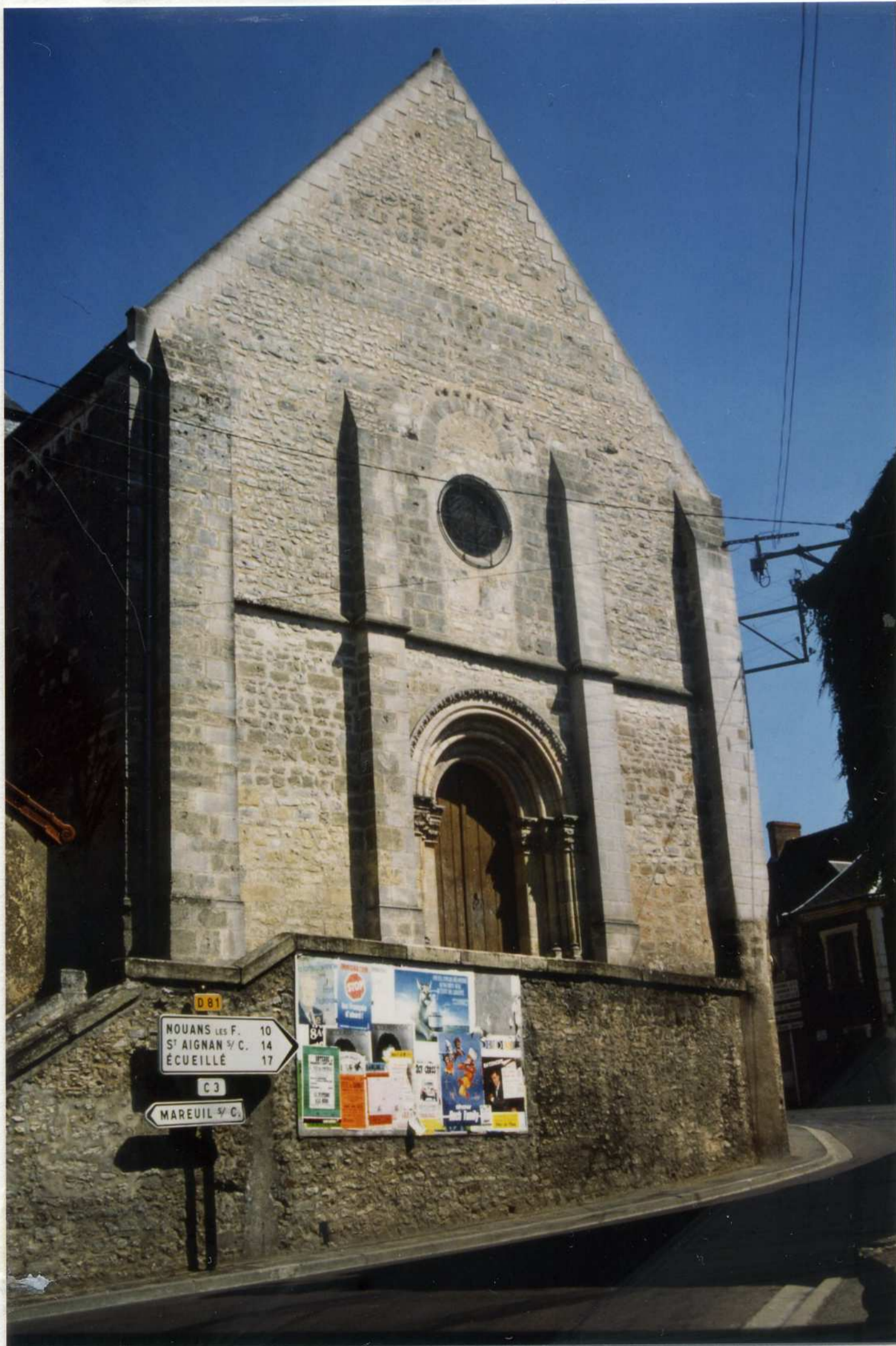
Ce mur de la nef est à dater dans la première moitié du XII^e siècle.

La base de l'avant-choeur

Il faut remarquer que la base des murs sud et nord de l'avant-choeur, sont construits, jusqu'à la base des fenêtres, avec le même appareillage de maçonnerie que le mur sud de la nef. Cette partie est contemporaine de la nef. Nous en déduisons donc que le choeur roman semi-circulaire de cette église devait se trouver à l'emplacement du choeur actuel.



Le mur sud de la nef : première moitié du XII^e siècle



La façade ouest.

La façade ouest et le portail principal

Comme le mur sud de la nef, la façade ouest est assez bien conservée. Ces deux parties ont été construites en même temps.

Quatre contreforts plats renforcent le mur. Un bandeau mouluré horizontal décore la façade dans son milieu. Ce bandeau a été prolongé sur les deux contreforts centraux. Cette façade était percée d'une fenêtre en plein-cintre, remplacée aujourd'hui par un oculus. Mais nous pouvons encore distinguer, à l'intérieur de l'église, comme à l'extérieur, la forme et la taille de cette ancienne ouverture romane.

Le portail principale de l'église est composé de deux ressauts, dans lesquels s'insèrent de chaque côté une colonne. Une moulure sculptée de fleurs à quatre pétales décore l'espace verticale laissé entre les deux colonnes. Entre le pilastre servant de montant intérieur de la porte et la colonne du premier ressaut, on remarque une autre moulure à baton-rompu. Pilastres et colonnes sont surmontés par des chapiteaux, eux mêmes surmontés par des tailloirs, qui forment une décoration sculptée en motifs végétaux. La partie inférieure des chapiteaux et des pilastres est marquée par un cordon formant astragale. Entre les chapiteaux et les tailloirs, sont placés un bandeau, un cavet et un tore.

L'arc du portail est composé de quatre archivolttes. Les trois premières archivolttes sont décorées d'un boudin extradossé par une moulure. La première moulure (en partant de l'intrados), est une rangée d'écailles arrondies, la seconde, un rang de fleurs, la troisième, une moulure à baton-rompu. La dernière archivolte, qui est extradossé, est sculptée de motifs végétaux, sur lesquels on croit reconnaître, un oignon, une tige et une fleur, entre deux feuilles enroulées sur elles-mêmes.

Le portail dans son ensemble date du milieu du XII^e siècle.

Le mur Nord de la nef

Ce mur, dépourvu de contreforts, a été très modifié. Son parement est presque complètement arraché. Les fenêtres ont été ouvertes au XIX^e siècle. Ce mur est surmonté par une corniche formant de petites arcatures portées par des modillons à figures géométriques. Cette partie plus récente est à dater de la seconde moitié du XII^e siècle.

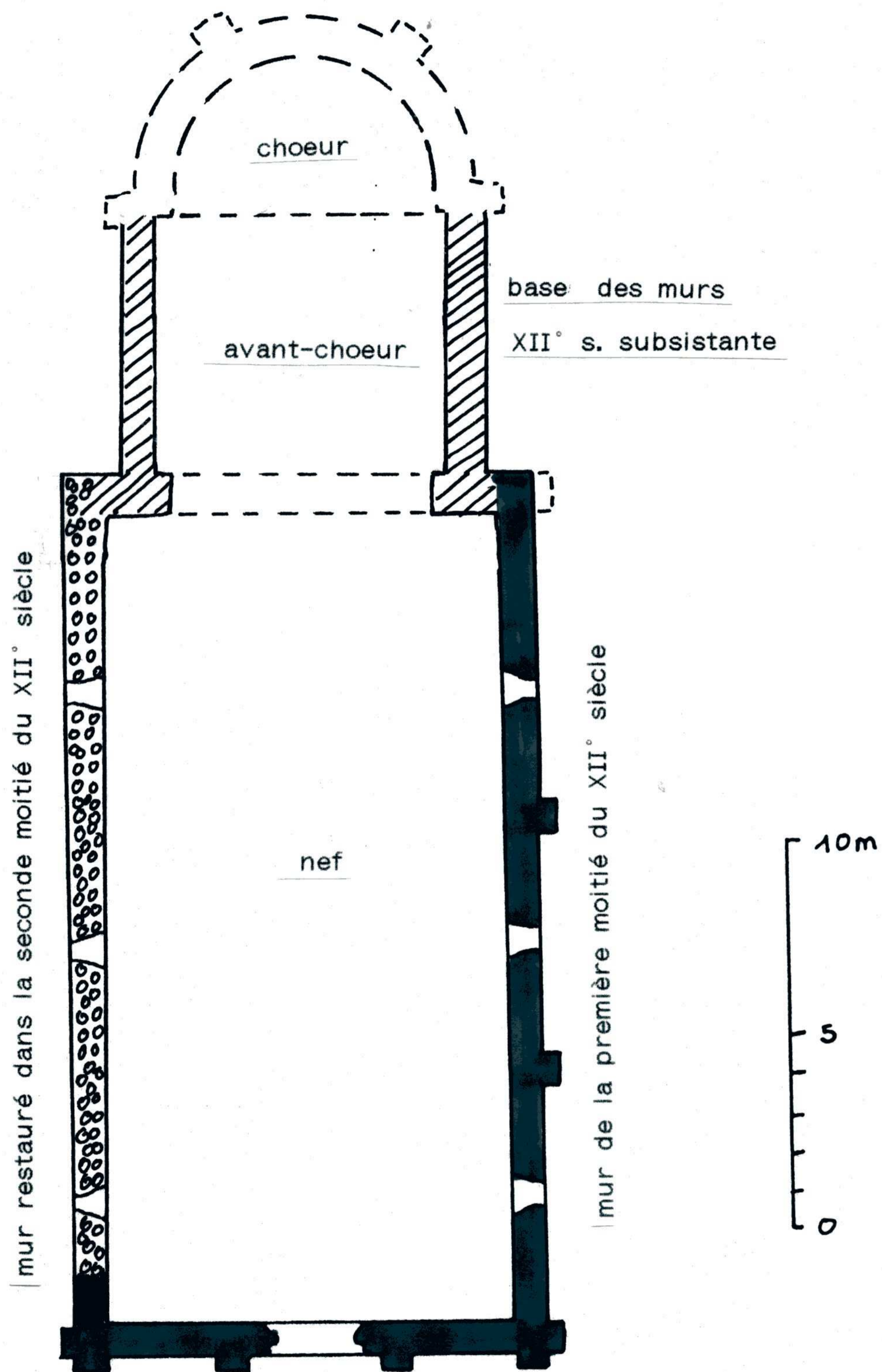
L'aspect général de l'église et son plan au XII^e siècle

Au XII^e siècle, la nef était couverte d'une charpente apparente, est la couverture de l'église était en tuiles ⁽¹⁰⁾. Le chœur roman disparu, était de forme semi-circulaire et probablement couvert d'une voûte en cul de four. Les églises au Moyen Age était très colorées, chœur et avant-chœur devaient être couverts de fresques.

10 : l'ardoise, trop chère, n'apparaît dans cette région que dans la seconde moitié du XV^e siècle.

L'église au XII^e siècle

Tentative de reconstitution





Le portail du milieu du XII^e siècle

Dater le monument

On voit qu'il y a dans cette église romane plusieurs parties : la nef de la première moitié du XII^e siècle, le portail principale et la corniche du mur sud sont sans doute des reconstructions du milieu du XII^e siècle, la corniche du mur nord de la nef est elle de la seconde moitié du XII^e siècle.

L'église, lieu de refuge

Edifices en pierres alors que les autres constructions, les maisons des paroissiens, sont en bois, les églises jusqu'au XIII^e siècle sont construites aussi pour servir de refuge à la population en cas de danger. Leur conception dépend également de ce facteur. L'église d'Orbigny, avec sa nef percée de petites fenêtres hautes et étroites, a bien sûr été construite dans cet esprit.

La reconstruction du chœur au XIII^e siècle

A partir de la fin du XII^e siècle, le mode de construction des chœurs des églises va changer. Les bâtisseurs ne font plus des chevet semi-circulaires, mais des chevets plats.

Le chœur de l'église d'Orbigny a été complètement reconstruit dans la seconde moitié du XIII^e siècle, dans un style gothique rayonnant naissant. En effet. Les murs de l'avant-choeur ont été abattus jusqu'à mi-hauteur, et le chœur roman a été démoli. Les murs de l'avant-choeur ont été remontés en une maçonnerie irrégulière de moellons, et dans ces deux murs ont été aménagées de grandes fenêtres en tiers-point, à meneau central, dont le remplage forme deux lancettes et une rosace quadrilobées. Un chœur carré, formant un chevet plat, a été reconstruit et dans les murs latéraux de ce chœur deux fenêtres identiques à celles de l'avant-choeur ont été ouvertes. Dans le mur Est du chœur une grande fenêtre à trois meneaux a été aménagée. Le remplage originel de cette fenêtre n'a pas été conservé, mais la forme a été préservée. Tous les arcs des fenêtres sont surmontés et protégés par des arcs de décharge.

L'intérieur du chœur et de l'avant chœur a été couvert de voûtes. Seule subsiste la voûte du chœur. Le chœur est séparé de l'avant chœur par un grand arc doubleau brisé, à double rouleau dont les arêtes sont moulurées en boudin. Un tel arc séparait autrefois la nef de l'avant chœur, comme le montrent les départs d'arc noyés dans les massifs piliers carrés de maçonnerie. Ces arcs retombent sur des colonnes engagées à chapiteaux à crochets. Des arcs formerets surmontent les fenêtres. Les voûtes sont quadripartites. Les ogives, ou arêtes sont moulurées d'un boudin. Ces arêtes retombent sur petites colonnettes à chapiteaux sculptés de motifs végétaux. On remarque cependant un visage dans le coin nord-ouest du chœur. Un même dispositif supportait les arêtes des voûtes de l'avant-choeur.

La poussée des voûtes est contrebalancée à l'extérieur par de gros contreforts rectangulaires à grand glacis en pierre de taille. Le coin Nord-Est de la nef a été renforcé par un large contrefort plat à plusieurs ressauts pour supporter la poussée de l'arc triomphal qui séparait la nef de l'avant-choeur.

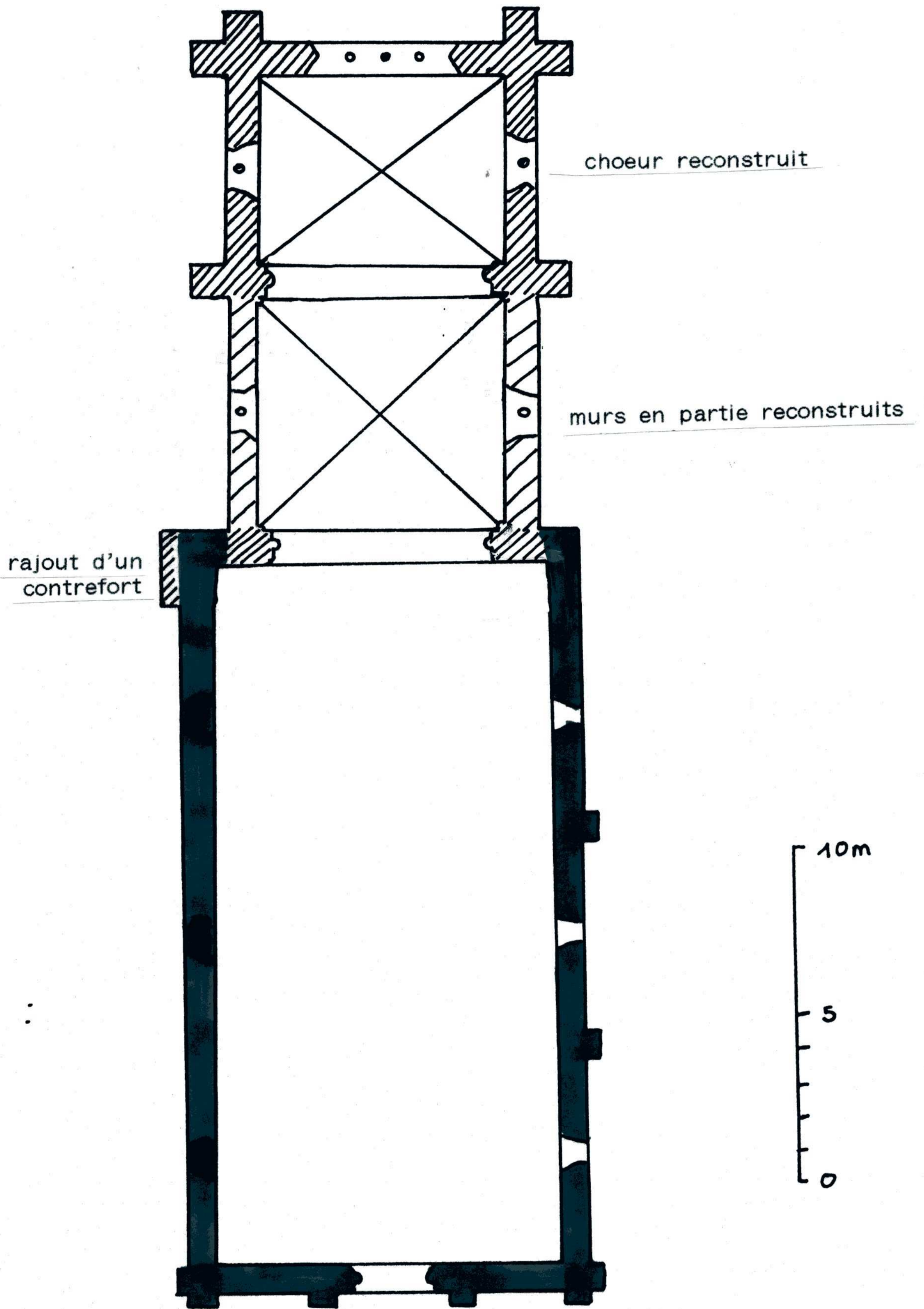
Nous ne connaissons pas la cause de cette reconstruction, sans doute provoquée par la vétusté du chœur roman. Cette reconstruction du chœur a été financée par les gros décimateurs, c'est à dire ceux qui prélevaient cet impôt en nature perçu sur les récoltes. Dans la paroisse d'Orbigny, il faut compter aux nombres de ces décimateurs : le patron de la paroisse, c'est à dire, le trésorier de Tours, mais aussi l'abbaye de Villeloin, le chapitre de Tours, la Chartreuse du Liget et la collégiale de Montrésor. L'entretien et la restauration de la nef était à la charge des paroissiens, cela explique pourquoi seul le chœur a été reconstruit.



Le chœur du XIII^e siècle

Une fenêtre du début
du gothique rayonnant





Les modifications postérieures à la guerre de Cent Ans

Le mauvais état des églises à la fin de la guerre de Cent Ans.

Plus que les dégradations des gens de guerre, c'est le manque d'entretien des églises dans cette période de crise qui est à l'origine du délabrement des édifices religieux. L'église Saint-Vincent d'Orbigny n'a pas dû échapper à cette règle. A la fin du XV^e siècle, avec la prospérité retrouvée, d'importants travaux de restaurations ont pu être engagés.

La cession de 1472

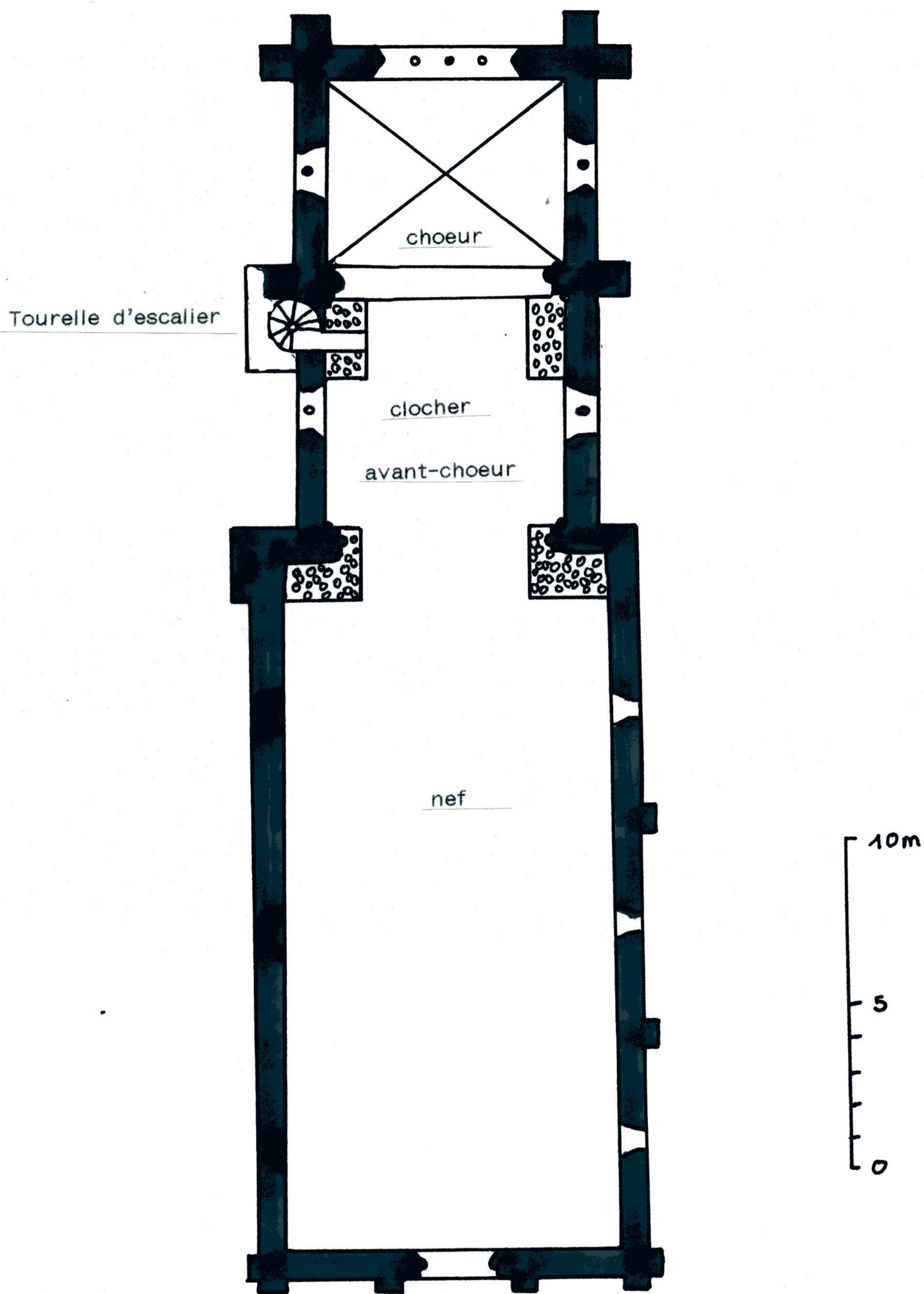
En 1472, Le Picard, trésorier de la cathédrale de Tours, légua à l'église d'Orbigny, les dîmes qu'il possédait dans cette paroisse. Nous savons que ces dîmes servaient notamment à restaurer l'avant-choeur et le choeur de l'église. L'église étant en mauvais état en cette fin du XV^e siècle, et à la suite de ce leg, ce n'est plus le trésorier qui devait financer la restauration mais bien la paroisse, c'est à dire la cure et la fabrique. Faut-il voir dans cet acte un désistement de la part du trésorier, ou bien une volonté d'aider les paroissiens à restaurer leur église ⁽¹¹⁾.

Les restaurations

La voûte de l'avant-choeur devait être en très mauvais état. Si elle n'était pas encore écroulée, elle fut alors démolie mais ne fut pas tout de suite remplacée par une voûte en lambris. L'église restera sans plafond jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Par contre, la charpente fut entièrement refaite de même que le haut des pignons dont les rampants ont été couverts par des rondelis en pierre de taille.

C'est peut-être à cette époque, que pour supporter un beffroi plus étroit que le carré de l'avant choeur, que de grosses piles de maçonnerie ont été aménagées au quatre coins de cet avant-choeur, noyant les colonnes et les départs de l'ancienne voûte. La construction de ces gros piliers a été faite sans doute également pour renforcer les murs trop fragiles pour porter le clocher.

11 : Les travaux de restaurations coûtaient, en général à cette époque, plus que ne pouvaient rapporter les dîmes. La cession de 1472, est mentionnée par Carré de Busserole. Nous doutons de sa validité, puisque le trésorier percevait encore la presque totalité de dîme à la veille de la Révolution.



Des travaux difficiles à dater : destruction de la voûte de l'avant-choeur
 Construction des piliers intérieurs et de la tourelle d'escalier

Vie et gestion de la paroisse

XVII^e - XVIII^e siècles

La fabrique

La fabrique était un conseil formé de paroissiens chargés de gérer les biens et les revenus obtenus grâce aux legs ou aux fondations pieuses des fidèles. Le prêtre était le premier fabricier (ou marguillier), mais chacun des membres de ce conseil pouvait agir en temps que procureur des autres.

C'est cet organisme qui était chargé d'entretenir tout ce qui touchait au culte et donc l'église, le bâtiment lui-même. Les travaux de restauration du chœur et de l'avant-chœur, donc du clocher, étaient financés par les gros décimateurs, ceux qui prélevaient les dîmes, cet ancien impôt ecclésiastique en nature. Dans la paroisse d'Orbigny, les dîmes appartenaient en majeure partie au trésorier de la cathédrale de Tours, mais aussi à d'autres seigneurs décimateurs (voir plus haut).

La cure et la fabrique possédaient des terres, des vignes, des prés, des rentes ⁽¹²⁾. ce n'était pas le curé qui cultivait ces terres, mais la fabrique passait des baux avec des fermiers contre un loyer annuel.

La gestion des dîmes

Exemples de baux des dîmes de la paroisse d'Orbigny :

- Par le chapitre de Saint-Gatien de Tours, le 29 juillet 1787 au sieur Nicolas Chaumier, pour 130 livres de ferme par an, et avec les charges dues au curé d'Orbigny ⁽¹³⁾.

- Par les religieux bénédictins de Villeloin (cellerie), pour moitié, et par les chanoines de la Collégiale de Montrésor, pour l'autre moitié, le 27 novembre 1751 à Jacques Cuisinier, marchand blastier et à sa femme (il s'agit entre autres des dîmes de Tréans).

- un bail semblable a aussi été concédé par le chapitre de Montrésor à maître Louis Gérôme de la Voye, curé d'Orbigny ⁽¹⁴⁾.

- Par les curés d'Orbigny et les trésoriers de St-Gatien, de la dîme de Fonceline, à charge de 2 setiers d'avoine au seigneur de Céphoux ⁽¹⁵⁾ :

- Le 4 juillet 1616, le bail fut concédé par René Fournier, curé d'Orbigny, et Pierre, Hugues et messire Martin Jouselin, marchands demeurant à Orbigny, fermiers du receveur temporel du trésorier de l'église

12 : voir le paragraphe sur les biens nationaux dans le chapitre réservé à la Révolution.

13 : Arch. Dép. 37 ; G 75.

14 : Ces deux derniers baux sont tirés du fond de la collégiale de Montrésor ; Arch. Dép. 37 ; G 312 :

15 : Arch. Dép. 37 ; G 84.

de Tours, à Jehan Deb, laboureur demeurant à la métairie de Séphoux (succédant comme preneur de bail à Pierre Mesnard) moyennant 66 livres de loyer annuel dont la moitié était due au curé et la moitié, au fermier du trésorier.

- à Mathruin Jousse, sieur de la Rabotière (par. de sts-Georges-sur-Esves), le 22 décembre 1643 (Etienne Rocheron, étant curé).

- à Denis Brusin, le 5 juillet 1671.

Une cloche de 1629

Un des membres de la Société Archéologique de Touraine, Louis Bousrez, fit une excursion à Orbigny en 1899, et y releva l'inscription d'une cloche aujourd'hui disparue : "+ IHS. MAR. REFONDUE ET BENITE EN NOVEMBRE 1629 - NOMMEE PAR TRES REVEREND SEIGNEUR MESSIRE MICHEL DE MAROLLES, ABBE DE VILLELOIN ET DE BAUGERAIS PARRAIN ETT MARGUERITE DE SIGOUGE MARRAINE".

La petite porte de 1661 et les autres travaux

La petite porte latérale de l'église porte la date de 1661. Cette porte en a peut-être remplacée une autre qui donnait accès à un ancien cimetière. La nouvelle petite porte a un arc en anse de panier, et est construite en pierre de taille en bossage à chanfrein.

C'est sans doute également du XVII^e siècle qu'il faut dater l'oculus qui a remplacé la fenêtre romane sur le façade ouest au-dessus du portail principal.

L'aménagement de la cage d'escalier extérieure qui permet d'accéder aujourd'hui au clocher est plus difficile à dater, mais il ne peut, à notre avis, guère être antérieure au XVII^e siècle. L'accès au clocher devait se faire par une trappe dans la voûte en lambris. Cette disposition qui obligeait de mettre un échelle avait certainement été jugée inadaptée pour une église dans le courant du XVII^e siècle ou même du XVIII^e siècle.

Visites de l'archevêque : 1758 et 1766

"Henry Marie Bernardin de Rosset de Fleury, par la grâce de Dieu et du St Siège apostolique, archevêque de Tours, coonseillerr du roy en tous ses conseils, reçu le procès verbal de visite de l'église d'Orbigny, nous avons ordonné et ordonnons comme s'ensuit :

1/ que le croissant du soleil sera doré en dedans et en dehors, qu'il sera mise une petite croix au-dessus de la boîte du St Cresme ainsi qu'au-dessus de celle des infirmes.

2/ Que le marchepied de la chapelle de la Vierge sera racommodé et que la pierre sacrée de la ditte chapelle sera enchâssée, au niveau dudit autel, qu'il sera fourny une pierre sacrée pour la chapelle de Ste Catherine ainsi que des cartons d'autel pour les deux chapelles cy-dessus dénommées, que les treilles des deux confessionaux seront réparés, que sera fait deux collatéraux pour celui qui est dans le choeur.

3/ Que les ornements pour la sainte messe seront racommodés et qu'il en sera fourny un de toutes couleurs pour les grandes festes de l'année, que les missels et autres livres de l'église seront réparés et que les chaynes de l'encensoir seront allongées ou changées en entier, qu'il sera fait une table des obits et fondations pour estre déposée et conservée au presbytère, et qu'il sera fourny un coffre pour contenir et enfermer sous clef les titres comptes et autre papiers de l'église, lequel sera placé dans un endroit de la dite église.

4/ Que le vitrage de l'église sera réparé partout où besoin sera, que les trois cimetières de l'église seront enfermés par des barrières et par des hayes vives dans les endroits où il en manque afin d'empêcher l'entrée aux bestiaux. Nous chargeons monsieur le curé de veiller à ce dernier article de notre ordonnance sur le terme de trois mois à compter du jour de sa publication. Que la maison presbytérale sera réparée partout où besoin sera.

5/ Que monsieur le curé veillera à ce que l'on procède incessamment à la nomination du nouveau fabricier, en observant les formalités requises en pareil cas et nous lui enjoignons de se faire rendre compte des deniers de la fabrice par les derniers fabriciers en charge depuis le dernier arrêté desdits comptes et nous le chargeons de nous informer des diligences qu'on aura faites par rapport à cet article de nostre ordonnance.

6 et 7/ ... (voir article 3 et 4 de l'ordonnance suivante qui sont très similaire).

Donné à Montrichard, au cours de nos visites, le 2 octobre 1758" (16).

"Procès verbal de visite de Monseigneur l'archevêque de Tours dans la paroisse de St-Vincent d'Orbigny - Du dimanche dix huitième jour d'octobre mil sept cent soixante sept, Henry Bernardin de Rosset de Fleury, par la Grâce de Dieu, et l'autorité du St-Siège apostolique, archevêque de Tours, conseiller du roy en tous ses conseils, vu le procès verbal de visite de l'église de St-Vincent d'Orbigny, nous avons ordonné et ordonnons comme s'ensuit :

1/ On fournira un soleil (ostensoir) d'argent dont le croissant sera doré en dedans, on fera redorer la petite custode, et racommoder le grand ciboire. La boîte pour les saintes huiles, et pour celles des infirmes seront tenues proprement, on fera graver une petite croix au-dessus, la table de communion sera faite à neuf, le confessionnal qui est dans le chœur sera placé dans un endroit de l'église moins incommode, et on y ajoutera deux collatéraux. Les pierres sacrées seront enchâssées et mises au niveau des autels. On attachera avec des gonds les portes des ballustres des deux chapelles, les livres de l'église seront tenus proprement et on fera relier le missel avec un propre au supplément du diocèse. Le beffroi du clocher sera assuré en y mettant les pièces de bois nécessaires, on reparera la couverture de la sacristie, on tiendra le linge dans l'armoire de la sacristie, et non dans le coffre où l'humidité le gaste. La table des obits et fondations sera coppiée, collée sur un carton, et placée dans la sacristie. Il sera mis un double avec les papiers de l'église. On fera faire des barrières à l'entrée des deux cimetières dont on réparera la cloture en les rendant inaccessibles aux bestiaux. Le ciel de la chaire du prédicateur sera refait.

2/ Monsieur le curé aura soin d'interroger sur la manière de conférer le baptême celles qui feront les fonctions de sages femmes, et hors le cas de nécessité, il n'y aura que celles qui auront été reçues qui feront cette fonction.

3/ On assistera exactement aux prosnes et instructions qui se feront tous les jours de festes, et de dimanche, ainsy qu'aux cathéchismes qui se feront aussi exactement. Monsieur le curé avertira souvent les pères et

16 : cette ordonnance et la suivante sont tirées des registres paroissiaux.

De Dimanche dix huitième jour d'octobre mil sept cent soixante
sept. Henry, Maria, Benignin de Rohan de Fleury par la grace
de Dieu, et l'authorité du Siège Apostolique, Archevesque de
Tours, Conseiller du Roy en tous ses Conseils. Vu le procès verbal
de Visite de l'Eglise de St Vincent d'Orbigny. nous avons ordonné,
et ordonnons comme il ensuit.

Procès
Verbal
de
Visite
de
Monsieur
l'Archevesque
de Tours
dans la
paroisse
de St
Vincent
d'Orbigny

1° on fournira un soliel d'argent dont le Croisant sera doré en dedans.
on fera dorées la petite Custode, et saccommendes le grand Calice.
la Hostie pour les Stes Feuilles, et pour celles des infirmes seront tenues
proprement. on fera graver une petite Croix au dessus. la table de
communion sera faite de neuf. le Confessionnal qui est dans le Choeur
sera placé dans un endroit de l'Eglise moins incommode, et on y
ajoutera deux Colonnades. les pierres sacrées seront enchâssées et
mises au niveau des autels. on attachera avec des cordes les portes des
Balustres des deux chapelles, les autres de l'Eglise seront tenus proprement,
et on fera valider le Missel avec un propre ou supplément du Diocèse.
la Hostie du St Sacrament sera assurée en y mettant les pierres de bois nécessaires.
on réparera la couverture de la Sacristie. on tiendra le linge dans
l'armoire de la Sacristie, et non dans le coffre ou l'humidité le gâtera.
la table des obits et fondations sera l'office, collée sur un carton, et
placée à la Sacristie. il n'en sera mis un double avec les copies de
l'Eglise. on fera faire des barrières à l'entrée des deux Cimetières
dont on réparera la clôture en les rendant inaccessibles aux bestiaux.
le ciel de la chaire du prédicateur sera réparé.

2° M^{re} La Croix aura soin d'interroger sur la manière de confesser le
Baptême celles qui font les fonctions de sage femme, et hors le
cas de nécessité, il n'y aura que celles qui auront été sacrées, qui feront
cette fonction.

3° on assistera exactement aux proses et instructions qui se font
tous les jours de festin, et de dimanches ainsi qu'aux Cathédrales



La petite porte
de 1661

Bénédictions
de la cloche

L'an mil sept cent quatre vingt cinq le dix neuvième
jour de mai nous Surligné Doyen curé de Montreuil
et Doyen Rural de Villeloin avons benit une cloche nommée
par messire Charles Noël Pellegrin, Ancien Lieutenant
Colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de St Louis
Seigneur de l'Estang, Foncielle, La Mardelle, et de la chapelle
ganguain et autres lieux, et Dame Elizabeth Louise Marthe,
épouse du dit Seigneur de l'Estang sous l'invocation de
l'archange St Raphaël en présence de M^r Martin Barrier
curé de cette paroisse, de M^r Jean François Pellegrin de Foncielle,
J^r Christophe Claude Sain de Boisecomte ancien officier
d'infanterie, et de M^r Louis Pierre Revivon Vicaires qui ont signé
avec nous Messire De Kostany De l'Estang
de Foncielle
De Sain de Boisecomte
Revivon Barrier curé Rattier Doyen curé

Bénédition d'une cloche en 1785.
(Registres paroissiaux)

mères, maîtres et maîtresses de leur obligation d'envoyer ou de conduire eux-mêmes au catéchisme leurs enfants ou domestiques, il aura soin aussi d'interroger sur les principes de la religion ceux qui se présenteront pour estre mariés, ou pour tenir des enfants sur les fonds de baptême.

4 Monsieur le curé exhortera les habitants à remplir le devoir paschal, s'il y en avoit encore quelqu'un qui vint à y manquer, il nous en donnera avis afin que nous prenions les mesures nécessaires pour empêcher à l'avenir un pareil scandale.

5/ Nous permettons que le très saint sacrement soit exposé pendant les offices seulement des festes annuelles, du jour du patron, et des festes chaumées de la très sainte Vierge avec le soleil, et la bénédiction à la fin desdits offices. Nous accordons quarante jours d'indulgences à ceux et celles qui après s'être confessé, communieront et ce jour chacun desdits jours que le saint sacrement sera exposé, et jusqu'à notre première visite.

6/ La présente ordonnance sera lue par trois dimanches au prosnes de la messe paroissiale, sera transcrite sur un des registres pour nous être représentée à notre prochaine visite, nous recommandons à notre promoteur de tenir la main à son exécution et à monsieur le curé de nous en certifier dans six mois à compter du jour qu'il l'aura reçue. Donné à Villeloin dans le cours de nos visites le 14 octobre 1766."

L'achat controversé d'une maison pour agrandir le presbytère : 1768

Les habitants et syndic d'Orbigny décidèrent en 1768 d'acheter pour 500 livres une maison, avec grange et jardin à Anne Couture, veuve d'Antoine Robin (décédé depuis peu), marchand demeurant à la Martinère, par. d'Orbigny, aux habitants et syndic d'Orbigny, pour agrandir le presbytère et pour éviter d'en construire un nouveau ⁽¹⁷⁾. Cette vente ne fut jamais payée à la veuve Robin, qui porta plainte auprès de la justice. Les habitants de la paroisse, refusèrent de reconnaître la validité de la vente, lors d'une assemblée le 21 juin 1772, alors que le curé jouissait depuis longtemps de la maison. Voici la transcription de cet acte :

"Aujourd'huy dimanche 21 juin 1772 avant midy, nous Le Roy, notaire royal à Loches à la résidence de Villeloin, demeurant ville et paroisse de Montrichard, soussigné, somme transporté à la requeste d'Anne Couture, veuve d'Antoine Robin, blatier, demeurant à la Martinière paroisse d'Orbigny, au devant la principale porte et entrée de l'église paroissiale dudit Orbigny, issue de la grande messe dite et célébrée en la ditte église. Le peuple en sortant à grand nombre, ou étant la ditte veuve Robin auroit, de l'agrément et de consert avec François Métivier, syndic de la ditte paroisse, fait tirer et sonner la cloche, et convoqué, les communauté, habitants et bien tenants de la ditte paroisse d'Orbigny, de s'assembler pour délibérer sur l'exposé et contenu d'un requeste de la ditte veuve Robin, en marge de laquelle est vue ordonnance de monseigneur l'intendant de cette généralité, qu'icelle veuve Robin nous a déclaré avoir communiqué avant ce jour audit syndic pour en informer par avance les dits habitants et bien tenants, ce que le dit syndic a nous pareillement déclaré en avoir donné avis et annoncé dimanche dernier issue de la grande messe, la présente assemblée à ce jour lieu et heure et donné à entendre les motifs, où en étoient et sont comparus devant nous, le dit syndic François Métivier, François Houzelet, Pierre Dubois, Louis Bouraz, Jean Castille, Pierre Poitou, François Deroche, René Deschamps, Pierre Rouget, Joseph Prouteau, Pierre Deshayes, Gilles Hélié, Pierre Moreau, François Chattes, François Lepage,


17 : Cette affaire est conservée dans le fond de la paroisse : Arch. Dép. 37 ; G 909.

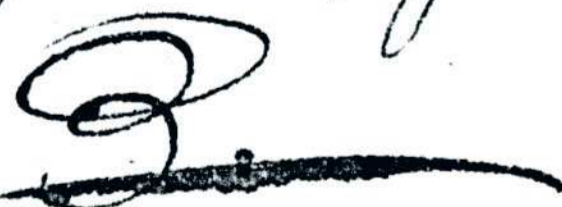
assemblée d'Orbigny
Sous-habitans.

Du 21 juin 1772


Aujourd'hui

Dimanche vingt un juin mil sept cent
Cent soixante et douze avant midy.

Nous le Roy Notaire Royal a
Vécher a la Residence de Villelloin,
Demeurant ville la paroisse de Montriehard
Sousigné somme transporté, a la Requeste
D'une Couture veuve Antoine Robin Notaire,
Demeurant a la martiniere paroisse d'Orbigny,
au devant de la principale porte de l'entrée
de l'Eglise paroissiale du dit Orbigny,
Affilié de la grande messe dite le Colobré.
 La dite Eglise de peuple infatigable
a grand nombre. ou veut la dite veuve
Robin avoit, de l'agrément de son
avec François Motivier l'indie de la dite
paroisse fait tirer a sonner la cloche, la
Convocée, les Communautés, habitans
et bien tenants, de la dite paroisse
d'Orbigny de s'assembler, pour delibérer,



Procès verbal de l'assemblée des habitants d'Orbigny
qui refuse de se reconnaître responsable de l'achat
de la maison de la veuve d'Antoine Robin.
(Archives départementales 37 : G 909)

Pierre Imbert, François Chabuteau, Claude Maupouet, Etienne Clavier, Silvin Aunon, Denis Godeau, Nicolas Ricard, Jacques Colombeau. Louis Samson, André Lebert, Jean Auger, Pierre Beauvoir, Gervais et Antoine Boüard, René Ricard, François Chaslon, Gabriel Perotte, Etienne Deroche, François Dousset, Etienne Auvray, Pierre Rouchet, Augustin Métivier, Jacques Ricard, Jean Baillé, Silvin Maupouet, René Giron, Jacques Rouingard, Louis Bouroy, Louis Tessier, Gilles Aubry, Louis Diebert, Jacques Ricard, Pierre Huguet et plusieurs autres faisant et composant la plus saine et majeure partie des dits habitants, et même des biens tenants pour les domiciliés d'Orbigny, à tous lesquels aisny assemblés, nous dit notaire avons fait lecture de la requête de la veuve Robin signé enfin Marteau, procureur et l'ordonnance de monseigneur l'intendant de cette généralité qui porte qu'icelle requête soit communiquée aux habitants et biens tenants de cette paroisse d'Orbigny, pour y fournir de réponse. La quelle rapportée à sa grandeur, ordonnera ce qu'il appartiendra dattée du 16 may dernier, signée Duclezel. Lesquels après la dite lecture ont conférés entre eux ett délibérés d'une voix unanime que les motifs et tout le contenu de la dite requête de la veuve Robin ne les regardent aucunement, qu'ils n'ont jamais été dans le desseint et qu'ils n'ont jamais consenty l'acquet que la veuve Robin dit avoir été fait par les dits habitants, d'une maison à elle appartenante, pour et au profit de la cure, c'est à dire pour agrandir et augmenter le presbytère, qu'il est vrai que l'ancien syndic et 7 ou 8 personnes habitants ce cette paroisse avoient effectivement consenty le dit acquet, par acte devant maître Brunet notaire à Montrésor le 18 décembre 1768, sans aucune formalité ny assemblée générale, que de plus il a été fait des réparations aux batiments de la maison dont est question, qu'ils ignorent comment et de quelle autorité, que cependant ils avoient été taxés et cotisés à chacun une certaine somme".

En 1791, lors de la vente des biens nationaux, le curé jouissait encore de cette maison qui n'avait jamais été payée. De plus cette maison était chargée d'une rente de 4 livres, due au sieur Destureaux, qui n'avait pas non plus été payée. C'est le receveur du district qui paya les 500 livres prix de la vente, les intérêts échus, et le principal de l'arrérage de la rente de 4 livres.

L'église, lieu de sépulture

Les curés de la paroisse pouvaient se faire enterrer dans le chœur de l'église. Par exemple, le 5 mai 1768, maître Jean François Gilles, curé d'Orbigny, fut inhumé dans le chœur de l'église ⁽¹⁸⁾.

Les paroissiens étaient, bien sûr, enterrés dans les cimetières. Il y avait trois cimetières à Orbigny en 1758, il en restait deux en 1766. L'un d'eux situé au nord du bourg s'appelait le petit cimetière. l'autre au Sud-Est du bourg s'appelait le grand cimetière. Le troisième cimetière, certainement le plus ancien, devait être près de l'église à l'origine, mais les réaménagements du bourg ont fait que ce cimetière, sans doute trop petit a été complété successivement par deux autres emplacements.

Certains paroissiens étaient également enterrés dans l'église même. Cette pratique se remarque dans les registres paroissiaux.

18 : voir registre paroissiaux à cette date.

Exemples :

- 14 février 1720 "a esté inhumé dans l'église par nous curé de cette paroisse soussigné, le corps d'Antoine Lubin, âgé d'environ 48 ans"

- 7 janvier 1721 "a esté inuhmé, par nous curé de cette paroisse, dans l'église le corps de Pierre Cormier, agé d'environ 32 ans."

- 3 avril 1721 "a esté inhumé dans l'église par nous curé de cette paroisse soussigné, le corps de Jacques Aubry, agé d'environ 52 ans".

- 4 septembr 1721 "a esté inhumé dans l'église par nous curé de cette paroisse soussigné le corps de damoiselle Marie Anne Magdelaine Pellegrin, agé d'un an et 1à jours, fille de messire Noël Pellegrin, escuyer, conseiller du roy dans sa cour des monnayes de Paris, seigneur de l'Estang, et de Dame Marie Anne Brillon, sa légitime épouse".

- 5 octobre 1721 "a esté inhumé dans l'église par nous curé de cette paroisse le corps d'Agathe Chavigny, agée d'environ 35 ans".

- 23 octobre 1721 "a esté inhumé dans l'église... le corps de Margueritte Bourcet, femme de Jean Couppechou, agé d'environ 26 ans".

- 5 novembre 1721 "a esté inhumé dans l'église... le corps de Gilles Robert agé d'environ 63 ans".

- 17 novembre 1721 "a esté inhumé dans l'église de cette paroisse par nous René Appert, prestre, chanoine de l'église collégiale de Montrésor, du consentement de monsieur le curé de cette paroisse le corps de messire Pierre Dupont, seigneur du Mousseau, agé d'environ 66 ans..."

- 19 décembre 1721 "a esté inhumé dans l'église... le corps de Jean Motthe, agé d'environ 70 ans".

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 limitera ce droit de sépulture dans l'église au curé de la paroisse et aux fondateurs des chapelles.

Bénédictio de cloche en 1785

Nous trouvons dans les registres paroissiaux le souvenir d'une autre cloche disparue : " Bénédictio de la cloche : l'an mil sept cent vingt cinq le dix neuvième jour de mai, nous soussigné, doyen duré de Montrésor, et doyen rural de Villeloin avons bénit une cloche nommée par messire Charles Noël Pellegrin, ancien lieutenant colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, seigneur de l'Estang, Fonceline, la Mardelle, et de la Chapelle Gaugain, et autres lieux, et dame Elizabeth Louise Massüe, épouse dudit seigneur de l'Estang, sous l'invocation de l'Archange St-Raphaël, en présence de messire Martin Barrier, curé de cette paroisse, du sieur Jean François Pellegrin, de Foncelire, du sieur Christophe Claude Suin, de Boislecomte ancien officier d'infanterie et du sieur Louis Pierre Reviron, vicaire qui ont signé avec nous."

La Révolution

Rédaction des cahiers de doléances à la sortie de la messe.

Extrait :

- "Aujourd'hui 1 mars 1789, par devant nous syndic, manants et habitans de la paroisse d'Orbigny, avons convoqué l'assemblée à l'issue de la messe paroissiale au son de la cloche, à la manière accoutumée" (19).

La vente des biens nationaux

Les biens des établissements ecclésiastiques furent saisis en voici l'inventaire :

"Etat des biens nationaux (20)

Article 1 : monsieur le curé d'Orbigny :

- le presbytère dudit lieu,
- une maison affermée au nommé Cuisinier : 30 L.,
- 3 arpents 25 chainées de vigne,
- 3 arpents de pré,
- 5 arpents de terre,
- 5 autres arpents de terre
- 118 boisseaux de méteil de rente,
- 24 autres boisseaux deméteil aussi de rente.

Article 2 : les cy-devant chanoines de Montrésor :

- la métairie de Tréan (affermée à Mathurin Couputiou, 18 setiers froment, non compris le taillis), consistant en un jardin contenant 25 chainées,
- 24 arpents de terre,
- un arpent 85 chainées un tiers de pré,
- 2 boisselées de patureau,
- un arpent et demi de vigne.
- 8 arpents de taillis,
- 114 boisseaux froment de rente,
- 6 boisseaux avoine,
- un moulin arenté 54 livres,

Article 3 : les bénédictins de Villeloin :

- un droit de terrage affermé audit Chaumier 75 livres,
- 36 boisseaux froment de rente,
- 18 boisseaux d'orge aussi de rente,
- 10 sols de cens et rente.

Article 4 : la fabrique d'Orbigny :

- une rente de 3 livres 10 sols.
- un quartier de pré (affermé au sieur Chaumier),

Article 5 : Messieurs de Saint-Gatien de Tours

- un gros estimé 100,

19 : Arch. Dép. 37 : L 203 (32).

20 : Arch. Dép. 37 ; 1 Q 174.

article premier

M. Le curé Orbigny
 Le presbytère de St. Luce
 une maison affermée au nom de Guinier 50^{l.}
 3. arpens 25. chéris de vignes
 3. arpens de pré
 5. arpens de terre
 5. autres arpens de terre
 6. autres arpens de terre
 118. B^x de Meteil de Sainte
 26. autres B^x de Meteil auxj^s de Sainte

art 2.

M. M. Les cy-devant chanoines de Montreux

affermé à Mathurin
Coupetou 18. Setiers
non compris le Cailis.

La Metairie de Treau, consistant

en un fief ou contenant 25. Chéris

26. arpens de terre

un arpent quatrevingt cinq chéris de
deux de pré



Bois de la Chapelle de la

un arpent et demy de vignes

huit arpens de terre

114. B^x de Froment de Sainte

6. B^x de avoine

un moulin arrenté 50^{l.}

M. M. Les Bénédictins de Dilleloin

un droit de levage affermé aux chanoines 5^{l.}

36. B^x de Froment de Sainte

18. B^x de Orge auxj^s de Sainte

10. de Froment de Sainte

art 4.

La fabrique Orbigny
 une Aute de 15^{l.} 10^{l.}
 un quart de pré

affermé 11^{l.} aux chanoines

Inventaire des biens nationaux de première origine
(Archives départementales 37 ; 1 Q 174)

- 73 boisseaux froment de rente,
- 60 boisseaux seigle,
- 30 boisseaux d'orge,
- 30 boisseaux d'avoine.

Article 6 : Les dames religieuses d'Amboise :
- une rente de 18 livres.

Article 7 : les dames hospitalières de Bléré :
- 3 quartiers de pré et deux arpents de terre.

Article 8 :
- monsieur le curé d'Ecueillé : une rente de 5 livres.
- la fabrique de Candé : une rente de 5 livres.
- Messieurs les chartreux du Liget :
- bâtiment, 3 quartiers de jardin,
- 15 arpents de bonne terre,
- 15 arpents de moyennes,
- 15 arpents de mauvaises,
- 4 arpents de pré,
- 4 autres arpents,
- 9 arpents de taillis
- 15 livres de rente
- 25 livres d'autres rente."

La vente des biens de la cure d'Orbigny eut lieu :

- le 19 octobre 1791 : 1 quartier de pré adjudgé à M. Pierre Dupuy, marchand.

- le 27 août 1791 : 4 arpents de terre au Chêne Brulé adjudgé à Jean Baillé, drapier. et 1 arpent de terre près la Turmelière et 2 arpents de terre appelée la trolière et Un demi arpent de terre (proche Chétèche) adjudgés à M. Gauttier.

- Le 19 octobre 1791 : 1 quartier de pré adjudgé à M. Audebert. ⁽²¹⁾.

Les desservants d'Orbigny

Le sieur Barrier, curé de la paroisse depuis 1775, prêta les serments de fidélité et desservit la paroisse jusqu'en 1793. Son vicaire, le sieur Riviron (ou Riviron) prêta aussi le serment ⁽²²⁾, il devint curé de la paroisse de Charnizay le 1 mai 1792.

La fin de l'exercice du culte

La fabrique fut supprimée. L'église d'Orbigny devint en 1793, un Temple de la Raison, lieu de cérémonies républicaines et de lecture des lois et des décrets. Sous l'impulsion de Robespierre, qui croyait en l'Être Suprême, l'édifice devint un lieu dédié à cet être suprême. L'église ne retrouvera sa fonction primitive qu'avec Napoléon Ier et le Concordat.

21 : Arch. Dép. 37 : 1 Q 204.

22 : Arch. Dép. 37 : L v 636.

XIX^e siècle

Les dernières grandes modifications

L'état de l'église au début du XIX^e siècle

Cet état nous est donné par le devis du 5 Thermidor an XIII ⁽²⁾ : *"devis des ouvrages de maçonnerie et de couverture qu'il convient de faire à l'église d'Orbigny dont le mauvais état peut causer les plus graves accidents : la brèche faite par les grandes eaux au mur de terrasse ou contregarde des murs de fondations de la dite église sera reprise en moellons durs et mortiers de chaux et sable.*

- les deux piliers butants à l'extérieur du chœur seront repris sous oeuvre ainsi que dix mètres de mur de face compris entre les susdits piliers. Le tout sera fait de la meilleure pierre de taille du pays...

- les plus mauvaises parties de la couverture seront remaniées à bout d'ardoises." Le total de ce devis se montait à 451 F 08. L'autorisation de faire ces travaux sera donnée le 1 fructidor an XIII : devis 451 F 08 : autorisation donnée pour travaux.

Chronique :

- 9 mars 1808 : adjudication des travaux au clocher pour 950 F.
- 1814 : réparation au presbytère.
- 11 décembre 1815 : devis des réparations très urgentes à faire à la charpente et à la couverture de l'église dont le clocher avait été très endommagé par un coup de tonnerre qui a pris la flèche en spirale et enlevé et brisé une partie des principales pièces de bois du beffroi de la cloche. (236 F 50).
- 1826 : projet de reconstruction du presbytère.
- 16 mars 1828 : adjudication des travaux de reconstruction du presbytère.
- 10 mai 1829 : Le Conseil Municipal vote la somme de 200 F pour la réparation de la couverture qui est en mauvais état et qu'il faut la rétablir pour protéger l'horloge de la commune.
- 16 juillet 1831 : réception définitive des travaux de couverture et de consolidation de la charpente effectués par Louis Gervais à l'église (marché du 16 mars 1831).
- 1834 : nouvelles réparations par le sieur Gervais de la toiture de l'église (345 F).

- 2 avril 1836 : la fabrique demande au Conseil Municipal de construire une cave sous la sacristie pour les besoins du desservant. Elle demande également la reconstruction du mur du jardin tombé l'hiver précédent. Le Conseil Municipal fait une demande de subvention auprès de l'administration départementale mais sans engager les finances de la commune.

Les restaurations de toiture et de charpente : 1839.

En avril et mai 1838, des dispositions sont prises pour qu'un chemin de ronde existe autour de l'église pour pouvoir effectuer des réparations.

L'église avait en effet besoin d'être réparée. Le devis se montait à 1300 F. La dépense fut échelonnée sur deux années. L'adjudication eut lieu le 14 avril 1839 et les travaux furent réceptionnés le 23 août 1839. Il s'agissait de travaux de toiture (par entrepreneur Lucas Charles) ⁽²⁴⁾. Quelques travaux supplémentaires, toujours faits par le sieur Lucas, furent réceptionnés en mai 1841 ⁽²⁵⁾.

Les déblaiements de la place et les murs de l'église

En 1846, de gros déblaiements sont réalisés devant l'église sur une longueur de 53 mètres pour le raccordement du chemin vicinal N° 8 d'Orbigny à Nouan avec celui de Montrichard à Chatillon. Ces déblaiements vont découvrir une partie des bases des murs qu'il faudra restaurer. Un devis sera établi le 14 juin 1847, qui prévoyait la construction d'un mur de soutènement, la reconstruction du perron à l'entrée de la petite porte de l'église, la restauration du parement du pied extérieur du mur de la dite église faisant face à la place. Ces travaux furent réceptionnés le 23 août 1848.

Consolidation de la voûte du chœur : 1849

Le devis fut établi le 3 nov. 1849 : "*L'un des cordons de la voûte du sanctuaire ainsi que la clef de voûte s'étant affaiblis, de manière à occasionner d'un instant à l'autre l'écroulement sinon de la totalité de la voûte, mais au moins de toute la partie endommagée, seront réparés le plus promptement possible, afin d'empêcher tous accidents et prévenir de plus grandes dépenses*". Cette voûte fut renforcée avec des barres de fer d'environ 4 mètres et par des pièces de charpente. Les travaux furent réalisés avant le 1 janvier 1850 ⁽²⁶⁾.

24 : : 291 m carrés de couverture d'ardoises ; 91 m de couverture remaniée ; réfection des mortiers de rive et de faite : réparation charpente du clocher (remplacement de 6 m carré de planches faces nord et sud), couverture du clocher ; remaniage de la couverture en tuiles de la sacristie) ; regobetage des deux rampans du pignon côté levant, dépose de la cloche qui avait une fêlure et remontage en changeant sa position. total : 1351 F 97.

25 : devis initial + 51 F 97 c. ; 8 août 1841 : délibération, pour le règlement de Lucas Charles.

26 : date du mémoire des travaux faits par Simon, maréchal à Orbigny.

Le lambrissage de l'église : 1854.

L'église qui était dépourvue de plafond était jugée nuisible aux fidèles, car très froide l'hiver et très chaude en été. Il fut donc établi un devis pour le lambrissage de la nef. Celui-ci, daté du 19 novembre 1852, se montait à 1500 F ⁽²⁷⁾. Le Conseil Municipal vota la somme de 350 F le 12 décembre 1852. La fabrique apporta une participation de 650 F. et l'Etat par un secours du 12 mai 1854, participa à la hauteur 400 F.

Les travaux furent adjugés le 2 juillet 1854 et réceptionnés le 8 décembre 1854. Ils eurent un coût total de 1582 F 25 et furent réalisés par l'entreprise Ribou-Demarelle.

Chronique :

- 16 septembre 1855 : Adjudication à Ribou-Demarelle, de la restauration de la toiture de la sacristie dont la couverture en tuiles était en mauvais état. La nouvelle couverture fut refaite en ardoises. Parallèlement des travaux de restauration furent faits à la toiture du presbytère. Les travaux furent réceptionnés le 10 juillet 1856.

- 22 mai 1856 : vote de 25 F pour entretien et réparation de l'horloge.

Refection du carrelage : 1864

En 1861, 400 F sont attribués par la Municipalité pour la restauration du carrelage du sanctuaire et du choeur, qu'il fallait refaire entièrement. Mais les dépenses s'avérèrent plus élevées que prévu et se montèrent en fait à 847 F ⁽²⁸⁾. Les travaux ne furent réceptionnés que le 2 décembre 1864. Ce carrelage fut réalisé par Deschamps Touchard entrepreneur. Le sol du choeur et des deux petits autels a été fait de carreaux blancs et de carreaux rouges de Villebaslin, le carrelage de la nef a été fait en vieux carreaux. Les marches furent également remplacées par des dalles.

Achat et démolition d'une maison près de l'église

Le 25 avril 1866, la Municipalité fait l'achat pour la commune à François Moussier, menuisier, et dame Marie Désirée Doré, son épouse, d'une maison et ses dépendances situées devant l'église au nord. Cette maison touchait à l'Est à la maison du sieur Lejoux, elle était près du chemin vicinal N° 33 de Génillé à St-Aignan, et à la place publique à l'ouest. L'achat était fait dans le but d'agrandir la place. Son prix fut de 2000 F.

27 : l'église devait être plafonnée dans la longueur de la nef, (plafond : 1er couche en blanc de bourré et seconde couche en plâtre appliqués sur un lattis de chêne attaché aux chevrons du comble. Des pièces de bois furent fixées pour améliorer la courbure de la charpente. Ces travaux furent complétés par une restauration de la couverture, surtout au-dessus des deux petits autels, où la couverture en ardoises laissait passer l'eau.

28 : devis de septembre 1861, délibération du 10 mai 1863, et procès verbal de réception des travaux..

Campagne de travaux de 1868.

Au nombre des travaux de cette année 1868, il y eut la réfection des assemblages des bois de charpente qui soutenaient la cloche. Ces assemblages étaient disjoints et en partie pourris (devis 413 F). Il y eut également l'enduit du mur Sud du clocher qui fut refait par Deschamps Touchard, maître maçon à Orbigny, et des travaux de toiture qui reçurent une aide de 400 F de l'Etat.

Remplacement de l'horloge.

Une souscription avait été ouverte en 1868 auprès des habitants. La Municipalité avait voté successivement en 1868, 1869 et 1872 les sommes de 222 F, 215 F et 135 F. L'horloge qui avait un coût total de 1000 F, fut achetée le 5 novembre 1871 à M. Pin. Elle sonne les heures et les demi-heures.

Chronique :

- 1872 : installation d'une pompe publique près de l'église à la place d'un puits.

- 1874 : réparation du pilier de l'église côté sud, réparation de l'entrée de l'église. La fabrique qui voulait procéder au remplacement de deux fenêtres par des vitraux (400 F), se voit conseiller par le Conseil Municipal de financer les travaux précédents jugés plus urgents.

La reconstruction d'une partie du perron côté Ouest.

Le devis fut établi le 27 mai 1874, il indiquait que le perron côté du couchant, c'est à dire côté du chemin de grande communication N° 11, était dans un état de ruine complète. Le passage en était abandonné depuis plusieurs années comme étant impraticable, de plus le chemin en cet endroit était trop étroit, on se proposait donc la reconstruction de ce perron tout en repoussant le mur de soutènement en suivant un alignement plus satisfaisant. Le devis se montait à 800 F. Dans le cas où les ressources de la fabrique étaient insuffisantes monsieur Edgard Jahan s'était engagé à assurer complètement la dépense. le Conseil Municipal participa à ces travaux pour la moitié de leur coût. L'adjudication eut lieu le 1 août 1875, en faveur du sieur Deschamps Constant, maître maçon à Orbigny, et les travaux furent réceptionnés le 7 septembre 1876 ⁽²⁹⁾.

29 : signalons que le 12 nov. 1876 le Conseil Municipal vota 76 F 93 pour complément de dépense de la reconstruction du perron et pour les travaux de déblaiement au sommet du perron dont le niveau avait été abaissé, ainsi que pour les reprises en sous-oeuvre et les enduits aux contreforts de la façade de l'église.

Chronique

- 1876 : projet sans lendemain de voûtement de la nef et de l'avant-choeur par des voûtes en briques.

- 1883 : projet de la fabrique d'ouverture de deux fenêtres dans la partie Nord de l'église. La fabrique assumait seule le financement de ces travaux. Il s'agit des deux fenêtres actuelles du mur nord de la nef.

- 1888 : réparation de l'horloge communale.

- 1891 : la réparation de la toiture de l'église s'avérant nécessaire, monsieur Jahan demanda au Conseil Municipal de voter les sommes nécessaires à ces travaux. Le maire répondit que tant que monsieur le curé n'aurait pas consenti à donner aux enfants de l'école laïque de filles la place qu'ils occupaient autrefois dans la tribune de l'église le Conseil Municipal ne voterait aucune somme. La fabrique fit de nouvelles propositions le 14 août 1892, le 4 septembre 1892, le 13 novembre 1892, qui furent aussi ajournées par le Conseil Municipal pour les mêmes raisons.

- 1896 : réparation à l'horloge par Clément Chatelain, horloger à Montrichard : (65 F).

XX^e siècle

Entretien et restauration

Grand projet de restauration

En 1902 monsieur le curé qui avait ouvert une souscription, avait réussi à réunir 11 000 F. Le devis s'élevant à 15 000 F, et le conseil municipal réservant son appui financier jusqu'au jour où la tribune serait rendue à son affectation primitive, les travaux ne purent démarer avant la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

La loi de séparation

A partir de 1905, la fabrique étant dissoute, la Muncipalité, propriétaire de l'édifice se retrouve seule responsable de sa restauration et de son entretien. souvenir de cette période, une plaque en fer portant l'inscription "REPUBLIQUE FRANÇAISE - LIBERTE EGALITE FRATERNITE" avait été mise au-dessus de la petite porte latérale de l'église.

1907 : reconstruction du mur de soutènement de la place de l'église.

Le 28 mai 1905, le Conseil Municipal fit une demande pour la rectification de l'alignement du mur de l'église, c'est à dire pour la reconstruction du mur de soutènement ouest dans le but d'élargir la voie publique dans un endroit très dangereux pour la circulation. Il fallait ramener à 1 m la largeur de l'escalier qui s'appuie au mur de clôture de l'église. Cette reconstruction eut lieu dans le courant de l'année 1907.

par les entreprises Lettault (241 F 32) et Bouin (217 F 83).

Réfection de la toiture de l'église

La souscription ouverte par monsieur le curé avant la loi de 1905 avait pour but de financer la restauration de la toiture. Mais le reliquat de l'ex-fabrique avait servi en 1910 à l'achat d'une rente sur l'Etat de 599 F 52. En 1919, l'état de la toiture était critique. La Municipalité vota 10 000 F (le devis était de 60 000 F). Les travaux furent commencés par monsieur le curé avec le produit de la souscription ouverte en 1891, mais pendant ceux-ci l'horloge fut détériorée. Des poursuites furent engagées à l'encontre des responsables de cette détérioration.

Les nouvelles cloches

Les deux premières cloches furent installées à l'initiative de monsieur le curé. La grosse cloche porte l'inscription suivante : "DEUM TIME - ORBIGNY - 1924 - MON PARRAIN EST BERNARD DE LAURISTON ET MA MARRAINE MARGUERITE DUPUY, DAME LE SAULNIER DE LA COUR - JE ME NOMME BERNARD CLAIRE JEANNE MARIE MADELEINE MARGUERITE". La moyenne cloche porte l'inscription : "IN NOMINE DOMINI - ORBIGNY - MON PARRAIN EST MARCEL BOURNIGAL ET MA MARRAINE JEANNE TACHET DAME FREDERIC LEBERT - JE ME NOMME JACQUES FREDERIC MARTINE REINE AIME PHILIPPE SUZANNE MARCEL".

Monsieur le curé demanda au Conseil Municipal d'assurer le financement d'une troisième cloche, celui-ci refusa.

Une toiture impayée

La toiture de l'église était restée en partie impayée en 1932. Les réparations avaient été faites à l'initiative de monsieur l'abbé Franckhauser, curé d'Orbigny, sans que ce dernier consultât le conseil municipal. Le Conseil Municipal qui se refusait de payer la facture fut condamné le 11 avril 1937 à payer le reliquat, soit 13 403 F.

Chronique

- 1943 : installation de l'électricité dans l'église sur la demande de monsieur le curé.

- 1959 : réparation de l'horloge par l'entreprise Bodet de Trémentines (remise à neuf de l'horloge avec rajout d'un système de remontage automatique : 255 120 F).

- plaque de l'église : monsieur Dupuy ayant demandé d'enlever la plaque "REPUBLIQUE FRANCAISE..." de l'église, le Conseil Municipal a refusé et décidé de modifier seulement la peinture.

- 12 février 1973 : achat d'une horloge neuve à Bodet.

Les dernières grandes restaurations : 1980-1984

- 1ère tranche : façade sud : taille-ravalement. et réfection de la couverture, de la zingurie. et des vitraux.

- 2ème tranche : restauration du pignon ouest,

Reste prévu

- 3ème tranche : pignon Est,

- 4ème tranche : façade Nord.

(Pour chaque tranche a été prévue la réfection de la couverture et des vitraux)

Le devis, réévalué le 1 janvier 1980, se montait à 758 700 F.



La charpente du clocher



la grosse cloche
de 1924.

Pour la seconde tranche, le 20 janvier 1982, la Muncipalité reçut une aide de l'Etat de 95 000 F pour la réfection du pignon ouest. Le 26 janvier 1983, le Conseil Général apporta une subvention de 50 000 F pour les travaux de couverture du clocher et la réfection des gouttières nord de l'église. La Muncipalité fit en début d'année 1983, un emprunt de 70 000 F (pour devis de 120 000 F) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

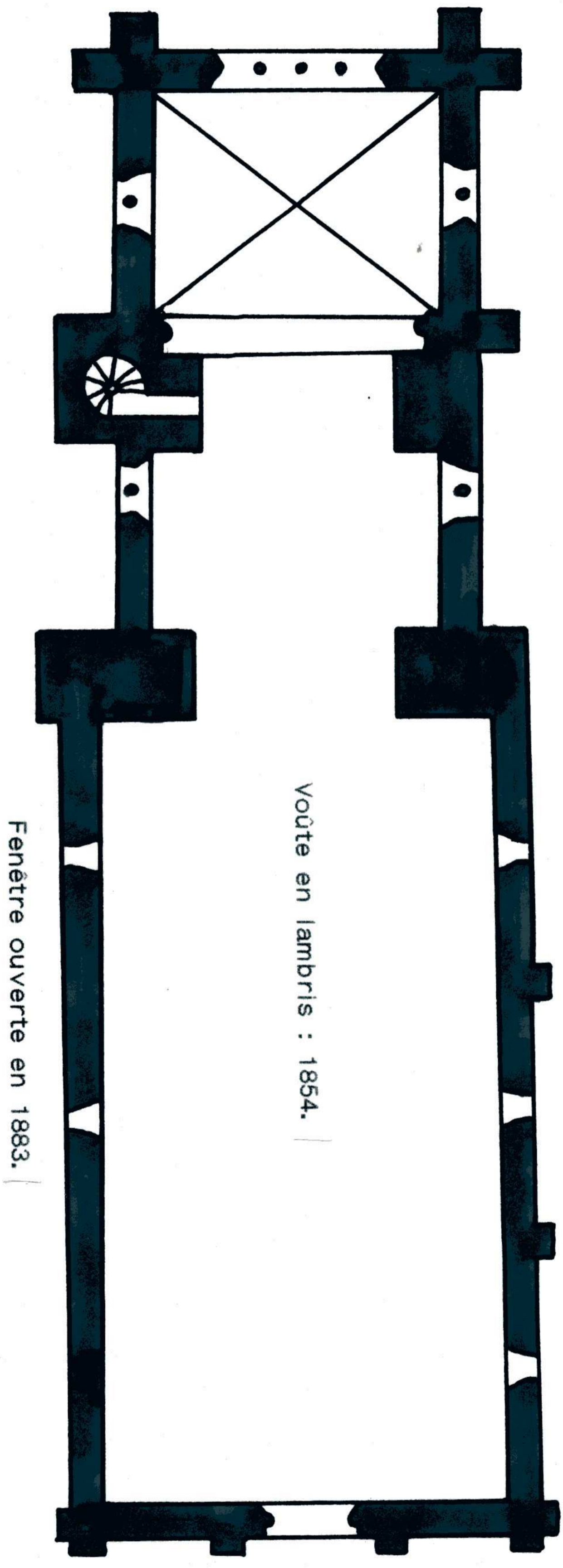
Les travaux réalisés :

1/ Maçonnerie et ravalement : (par l'entreprise Guèble) contreforts de la façade ouest, rondelis, enduit à pierre vue, portail (remplacement en totalité de la frise de l'archivolte), bandeau, oeil de boeuf, escalier et palier. En 1983 : la plaque Liberté Egalité Fraternité qui était en fer, a été remplacée par une plaque neuve en pierre.

/ Couverture : clocher (le coq tombé du clocher sera remis en place), façade sud, façade nord.

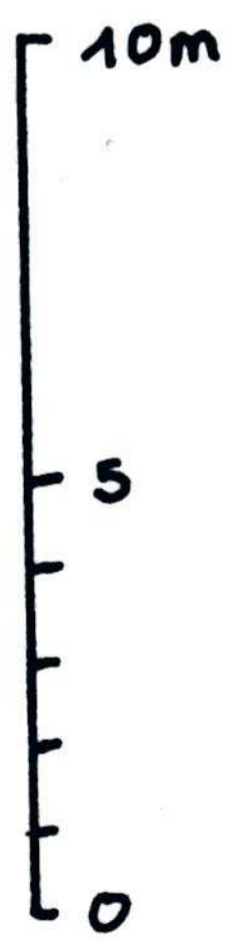
3/ Restauration des vitraux par Van Guy.





Fenêtre ouverte en 1883.

Voûte en lambris : 1854.



Les Sources

Archives communales

Registres de délibération de la Municipalité.
Registres paroissiaux.
Dossiers sur la restauration de l'église.
Cadastre.

Archives départementales

G 56 ; G 58 ; G 75 ; G 84 ; (fond de l'archevêché et du chapitre de St-Gatien.
G 243 : plan du XVIII^e siècle.
G 312 : fond de la collégiale de Montrésor.
G 909 : fond de la cure.
H 177 ; H 189 : fond de la Chartreuse du Liget.
H 602 : fond de l'abbaye de Villeloin.
Lm 203 : cahiers de doléances.
L v 636 ; fol 322 à 330 : dossier Reviron.
Série O : affaires communales (non classée).
Série Q : biens nationaux (en cours de classement) : 1 Q 174 et 1 Q 204.
5 V 2 (301 et 302).
6 V 5 (392) : comptes de la fabrique.

Bibliographie

Bulletin de la Société Archéologique de Touraine, t. 12, 1899, p. 15, séance du 29 novembre 1899, présidée par l'abbé Bosseboeuf (au sujet de la cloche de 1689).

B.S.A.T., t. 32, 1957-1960, séance du 31 mars 1960, sous la présidence de M. A. Philippon, p. 237.

Bourassé (J.-J.) : le testament de saint Perpet, évêque de Tours, (p. 261), dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 2, 1871, p. 256 à 261.

Bourassé (J.-J.) : Eglises mentionnées par Grégoire de Tours, dans *Mém. de la Société Archéologique de Touraine*, t. V, 1855, p. 5.

Carré de Busserole : *dictionnaire*, p. 418.

Grégoire de Tours : *Histoire des Francs*, traduite du latin par Robert Latouche, Les Belles Lettres : Paris, 1963, t. 2, p. 323.

Mémoires de la Société Archéologique de Touraine, t. I, séance du 26 janvier 1841, Champoiseau: sur le but des travaux de la Sté. A. T., p. 11

M.S.A.T., t. 37 et 38 : cartulaire de l'archevêché de Tours, L. Péricat : Tours, 1892-94.

Ranjard (R.) : *la Touraine archéologique, guide touristique en Indre-et-Loire*, 3^{ème} éd., Gibert-Clarey : Tours, 1958, p. 689.

HISTOIRE D'UN MONUMENT, MONUMENTS DE L'HISTOIRE

ECCLESIA

conçu et réalisé par Nicolas Huron



Projet **ECCLESIA**

Pourquoi ce nom ?

Ce mot vient du grec et signifie assemblée du peuple.

- Le point fort du projet ECCLESIA est la conférence.
- Cette soirée rassemble la population.

Au Moyen Age, ce nom désigne l'Église, l'assemblée des chrétiens.

- Ce mot désigne également l'église de la paroisse.
- Il se rencontre dans les documents anciens en latin.
- Il est, en général, la première mention écrite de l'édifice.

Pourquoi ce projet ?

Pour une mise en valeur et une connaissance de votre patrimoine.

La recherche est un domaine fermé. Ces résultats sont confidentiels.

Ce projet est ouvert à tous :

- il rend accessible à tous ses résultats,
- il lie recherche et animation culturelle,
- il fait découvrir l'histoire et l'architecture de l'église,
- il met en valeur l'édifice le plus ancien de la commune,
 - auprès de la Municipalité,
 - auprès de la population,
 - auprès des visiteurs,
 - auprès des autorités,
- il permet d'aller plus loin autour de son patrimoine.

Communes où
une étude et une conférence
projet ECCLESIA
sur l'histoire et l'architecture
de l'église furent réalisées
par monsieur Nicolas HURON
sur commande des Municipalités

EURE-et-LOIR : Les Ressuintes





**Un patrimoine existe par la curiosité
apportée à ses richesses culturelles.**



Osez l'Histoire !

par **Nicolas Huron, historien conférencier**

Tél. : 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail : nicolas.huron@free.fr

Internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com>

adresse postale : 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ?
Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

Contactez-moi !

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?



le blog de l'histoire locale

L'histoire et l'historique
de sa commune et
de son village
à construire

avec l'aide de

Nicolas HURON historien conférencier

passion de
comprendre,
de découvrir,
de partager...

Des astuces et des découvertes sur le blog : <http://patrimoine-rural.com/>